

communion aux religieuses malades et infirmes ? Rien ne s'y oppose ; et c'est même le sens et l'esprit du Décret *Sacra Tridentina Synodus*, qui recommande l'usage de la communion fréquente et quotidienne pour les religieuses avec l'approbation du confesseur, quand elles sont en état de santé, et plus encore quand elles sont atteintes par la maladie ou les infirmités de la vieillesse.

Ordinations

Deux cérémonies solennelles d'ordination sacerdotale ont eu lieu dimanche, le 20 avril :

Au collège de Lévis, S. G. Monseigneur l'Archevêque a ordonné prêtres MM. les abbés Jos. Roberge, Léopold Roberge et Eug. Dumas, tous trois de Lévis. M. l'abbé Hallé, directeur du Collège, a fait le sermon de circonstance.

Dans l'église paroissiale de Beauport, S. G. Monseigneur l'Auxiliaire a conféré l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Am. Drouin, originaire de la paroisse. Le R. P. Alexis a fait le sermon de circonstance.

A Lévis

Dimanche soir, les paroissiens de Lévis ont présenté à leur curé, Mgr F.-X. Gosselin, une adresse de félicitations, à l'occasion de sa récente élévation à la prélature romaine. Nous regrettons vivement de n'avoir pas à notre disposition l'espace qu'il faudrait pour reproduire, ici, et cette belle adresse et la touchante réponse du nouveau prélat.

Le centenaire d'Ozanam

Dimanche soir, à la Basilique, il y aura une assemblée générale des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, à l'occasion du centenaire de Frédéric Ozanam, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.
